

Madame, monsieur,

Conseil d'école élémentaire du 18 juin 2015.

Vous trouverez ci-dessous réponse à certaines de vos interrogations formulées lors du dernier conseil d'école.

- Problème de sécurité pour les enfants à la sortie des écoles.
Nous avons fait une vérification sur une semaine, matin, midi, soir.
Nous avons constaté qu'il y avait un nombre suffisant de places de stationnement, non utilisées par les parents, et aussi que notre présence induisait une certaine discipline des conducteurs... qui se dépêchaient de reprendre leurs mauvaises habitudes si nous restions 24h sans nous déplacer !
Nous étudions la mise en place d'un marquage plus efficace, et une surveillance plus régulière des lieux.
- Problème entretien des clôtures et bâtiments.
Après étude, il n'y a pas eu plus de dégradations durant l'année scolaire 2014/2015 qu'en 2013/2014. Les grillages, dégradés durant le temps scolaire, ont été régulièrement réparés. Ils seront changés durant les vacances d'été. Il faudra être vigilant à ce que les enfants ne se faufilent pas derrière les haies.
- Problème des TAP.
La mise en place de ce lourd dossier a été satisfaisante. Des réajustements ont été faits après la remontée des informations, et nous avons fait notre maximum pour la sécurité et la préservation des lieux. Les enfants sont encadrés à raison d'un adulte pour 10/12 élèves. Les sanitaires sont accessibles en présence d'un adulte (pas de sanitaire bouchés, ou de papier toilette brûlé durant les TAP). Le bâtiment n'est pas accessible durant les récréations. Certains enfants, indisciplinés et ne respectant pas les intervenants ont été accueillis dans un atelier spécial « civisme et citoyenneté », qui a donné de bons résultats.
- Intervenants.
Nous n'avons pu conserver l'intervenant sportif, et une proposition d'intervenant musical est à l'étude en collaboration avec l'ATELIER DES ARTS. Nous vous rappelons que cela n'est pas une obligation, mais une aide aux enseignants.
Jean-Luc Warin a été très déçu que son projet de classe orchestre, jugé trop élitiste ne soit pas retenu. Il doit recontacter le directeur de l'école.

- Création de la 11^{ème} classe.

Cette année, elle fonctionnera dans la salle plurivalente. Le mobilier a été commandé.

Afin d'optimiser l'enveloppe budgétaire, nous avons demandé aux directeurs d'école de nous communiquer un prévisionnel de fournitures de consommables, de matériel sportif, de déplacements en car, afin de mutualiser et obtenir de meilleures conditions.

Pour information nous vous confirmons que la commune prend en charge, comme il se doit tout le mobilier de l'école, matériel informatique et administratif, l'entretien, le nettoyage des locaux, le gardiennage, les intervenants, etc...

Nous participons en outre aux projets lourds avec une dotation spéciale de soutien, prenons à notre charge les récompenses et le goûter du cross, et l'APE bénéficie de la gratuité des infrastructures, lors de ses manifestations (salles, restaurant scolaire)

- A titre d'information, vous trouverez en pièce jointe un état sommaire du budget de l'école élémentaire.

Si cette pratique vous convient, nous nous proposons de vous communiquer réponse à vos interrogations après chaque conseil d'école.

Bien cordialement

CHRISTINE MAGNEN